PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal, tenue le 7 mai 2020 par à huis clos au 309 4ème Avenue, lieu ordinaire des réunions du conseil.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Rémi Fontaine et Gaston Lessard sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-05-20: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.
À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 : Ouverture de la séance
2 : Adoption de l'ordre du jour
3 : Engagement du directeur général et secrétaire trésorier
4. Entente de gestion
5. Engagement d'un adjoint pour les travaux publics
6 : Période de questions
7 : Levée de la séance

2020-05-21 : ENGAGEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE TRÉSORIER

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de procéder èa l'engagement de monsieur Jacquelin Fraser au poste de directeur général adjoint et secrétaire trésorier adjoint pour une période de probation maximale de 6 mois et d'autoriser monsieur Alain Talbot, maire à signer le contrat de travail établi entre les parties.
À l'unanimité.

2020-05-22 : ENTENTE DE GESTION

L'entente de gestion avec la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud n'ayant pas été reçue de nos conseillers juridiques, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'allouer un budget de 5 000 $ pour débuter la formation du nouveau directeur général.
À l'unanimité.

5. ENGAGEMENT D'UN ADJOINT POUR LES TRAVAUX PUBLICS

Sujet reporté.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-05-23 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de lever la séance.
À l'unanimité

Je, Alain Talbot, maire; atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière
Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 1er juin 2020.